



BP 425
11100 Narbonne



Bulletin d'inscription Equipage 2020

Tour de France du 22 Mai au 30 Mai 2020

Avion : type et immatriculation :

Equipage :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Nom, prénom du Commandant de bord | |
| Nombre de copilotes | |
| Nombre de passagers | |

Hébergement :

| Nombre de personnes | | |
|---------------------|---------------------|--|
| En chambre "Twin" | En chambre "Double" | En chambre "Single" (Supplément de 300,00 € par personne) |
| | | |

Twin : deux personnes isolées, deux lits séparés

Double : couple, un lit double

Single : demande expresse d'une chambre pour une personne qui désire être hébergée seule, lit simple ou double selon disponibilité

Renseignements aéronautiques :

Un tableau vous sera envoyé courant février par Roland Pagnier, Directeur des vols. Ce document devra être rempli et renvoyé par courrier électronique le plus rapidement possible à l'adresse suivante : directeur.des.vols.3@orange.fr

Photos :

François Joliot contactera les membres des nouveaux équipages, par courriel, afin de collecter les photos d'identité.

Préinscription :

- Le dossier doit être parvenu complet avant le 31 décembre 2019. La caravane étant limitée à 22 avions, la liste des équipages retenus pour le tour 2020 sera communiquée au plus tard le 20 Janvier 2020.
- Prendre connaissance du manuel d'exploitation (Manex) du tour (à consulter sur le site www.revesdegosse.com, onglet communauté puis info équipages).
- Remplir soigneusement le présent bulletin, l'imprimer, le signer, et le **renvoyer par courrier (impératif pour enregistrer la version originale de votre inscription)**, avec un chèque d'acompte (50 € par membre d'équipage) à : Pierre Commarmot, 23 Montée de la Paroche, 01700 Saint Maurice de Beynost.

- Remplir soigneusement la fiche de renseignements au format Excel et la retourner par courriel à : pv.01@orange.fr

Inscription définitive :

Après la préinscription, l'inscription définitive n'est retenue qu'à réception (à la même adresse) d'un chèque correspondant au solde de la totalité du montant de l'inscription, et à réception par le Directeur des vols de la fiche de renseignements aéronautiques, le tout avant le 20/3/2020.

Frais :

- Engagement de l'avion et de ses deux pilotes: **2370 €**
- Membre d'équipage supplémentaire : **635 €** par personne,
- Supplément chambre single : **30 €** par personne et par jour,
- Changement de composition d'équipage, par personne: **200 €**

Budget prévisionnel des autres frais : prévoir le coût de 20 heures de vol environ pour les navigations (à 120 Kts) + les heures de vol de mise en place vers le départ et le retour à la base.

Frais engagés pour les « tours d'avion » : ils sont remboursés par l'association les Chevaliers du Ciel pour un montant de **50 €** forfaitaire par rotation.

Avitaillement : généralement, l'avitaillement est payé chaque jour de façon globale par les Chevaliers du Ciel qui refacture ensuite à chaque avion la totalité de son avitaillement. C'est pourquoi, un chèque d'acompte de 1000 € est demandé le jour du départ, sauf pour les avions utilisant du Jet A1.

Calcul du montant total de l'inscription :

| | Quantité | Coût unitaire | Coût total |
|---|----------|---------------|------------|
| Engagement avion | 1 | 2370 € | 2370 € |
| Personne(s) supplémentaire(s) | | 635 € | |
| Suppléments single | | 10 x 30 € | |
| Changement d'équipage | | 200 € | |
| TOTAL | ----- | ----- | |
| ACOMPTE A VERSER AVEC LE DOSSIER | | 50 € | |

ACOMPTE A VERSER AVEC LE DOSSIER: Un chèque de 50 € x nombre de membres d'équipage correspondant aux frais de dossier individuels, qui sera encaissé à la clôture des inscriptions. A libeller à l'ordre des « Chevaliers du Ciel ».

Fait à _____ **le** _____

Signature du commandant de bord après mention manuscrite « Lu et approuvé le Manex du tour 2020, bon pour acceptation » :